



# Suivi de la rougeole en Occitanie

## Point de situation du 17/04/2019

La rougeole est surveillée par la déclaration obligatoire. Les données extraites de la base nationale de Santé publique France sont provisoires à la date de l'analyse, le **15/04/2019** (données en S14 et S15 non consolidées). Elles n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

#### Points clés

- Le nombre de nouveaux cas hebdomadaires est relativement stable **en France** depuis la semaine 10. **En Occitanie**, une certaine stabilité est également observée, et ce depuis la semaine 10 (semaines 14 et 15 non consolidée).
- En Occitanie : 174 cas depuis janvier 2019, soit 25 nouveaux cas depuis le dernier point, représentant 1/4 des cas signalés en France sur cette période.
  - 12 des 13 départements touchés. Parmi eux, 55% résident en Haute-Garonne, qui reste le département de France le plus impacté en nombre de cas déclarés (13% des cas déclarés en France).
  - Au total, 46 cas ont été hospitalisés et 21 ont présenté des complications (dont 14 pneumopathies et 1 encéphalite).
  - 25 % des cas sont survenus dans un contexte de cas groupés (établissements scolaires, communauté des gens du voyage, crèches, etc.).
  - La couverture vaccinale est insuffisante pour prévenir tout risque épidémique en Occitanie : 63-82 % avec 2 doses à 24 mois, selon les départements (cible : 95 % pour éliminer la maladie).
  - Le nombre de nouveaux cas diagnostiqués aux urgences reste élevé, avec un pic marqué en semaine 13 et 12 cas en semaine 15.

Figure 1 – Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département de résidence, du 01/01/2019 au 14/04/2019 (données provisoires, n= 710 au niveau national ; n=174 pour l'Occitanie)

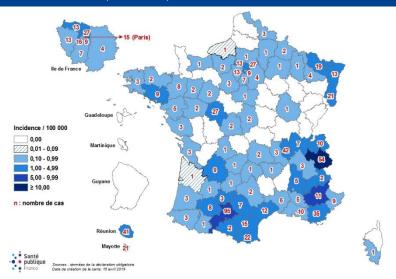


Figure 2 – Distribution hebdomadaire des cas rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 au 14/04/2019, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance (Données des deux dernières semaines non consolidées )

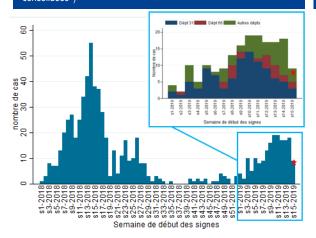


Figure 3 – Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour diagnostic de rougeole, Occitanie, du 01/01/2018 au 14/04/2019. Source : SurSaUD® - SpFrance

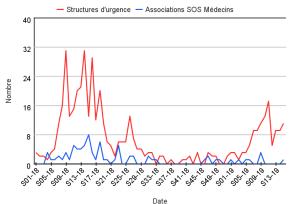
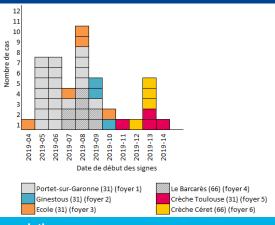


Tableau 1 – Caractéristiques des cas déclarés de rougeole en Occitanie, du 01/01/2019 (S01-2019) au 14/04/2019 (S15-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

Cas de rougeole signalés du	01/01/2019 au	14/04/2019
Les indicateurs	(S1-2019 à	S15-2019)
Nombre de cas	174	
Cas hospitalisés	46	26,4%
Cas formes compliquées	21	12,1%
Dont pneumopathies	14	8,0%
Dont encéphalites	1	0,6%
Autres complications	7	4,0%
Décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	2,98	
Données démographiques		
Sex- ratio (H/F)	1,35	
Age médian (en années)	8,5	
Confirmation biologique		%
Cas confirmés biologiquement	89	51,1%
Cas confirmés épidémiologiquement	43	24,7%
Cas cliniques	42	24,1%
Statut vaccinal		%
Nombre de cas de plus de 1 an et nés après		
1980 avec statut vaccinal renseigné	122	
Cas non vaccinés ou vaccinés 1 dose	113	92,6%
Cas vaccinés 2 doses	9	7,4%
Cas vaccinés nombre de doses inconnues	0	0,0%

Figure 4 – Répartition des cas de rougeole par semaine et par foyer dans des collectivités à risque en Occitanie, S01-2019- S15-2019), Source : ARS/CVAGS



## Recommandations

La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire (Fiche de DO) : <u>lien</u>

Figure 5 – Incidence par classes d'âge des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 14/04/2019 (S15-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

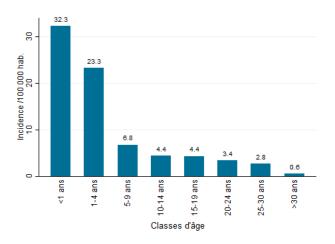
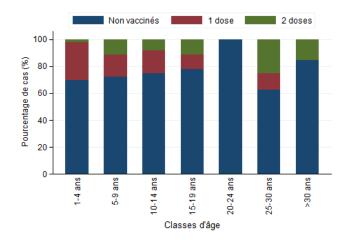


Figure 6 – Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 14/04/2019 (S15-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



Pour la conduite à tenir autour d'un cas suspect de rougeole ou d'un foyer de cas groupés voir l'instruction DGS du 28/09/2018 : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir\_44038.pdf

#### Autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contage, recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 moins nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : immunodéprimés, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées. En savoir plus : <a href="http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548">http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548</a>

Eviction du cas recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ; le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

## Pour en savoir plus

Epidémie au niveau national : <a href="http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites">http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites</a>
Pour toute information complémentaire concernant la rougeole, consulter le dossier thématique de Santé publique France. Pour les données régionales, cliquer ici Sur la vaccination : <a href="https://www.vaccination-info-service.fr">www.vaccination-info-service.fr</a>

Documents de prévention à destination des professionnels de santé et du grand public (cliquer ici)



**Directeur de la publication :** François Bourdillon, Santé publique France

## Comité de rédaction

Caroline Six Cécile Durand Anne Guinard Leslie Banzet Séverine Bailleul Responsable de l'équipe régionale de Santé publique France en Occitanie : Damien Mouly

### Diffusion

Santé publique France Occitanie

Tél: 05-34-30-25-25

occitanie@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur : www.santepubliquefrance.fr